



COMMUNE DE MAIRIE D'AUTREVILLE SUR LA RENNE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :
En exercice : 11
Présents : 7
Votants : 9

Le 1 juillet 2026, le Conseil municipal de la Commune de Mairie d'Autreville sur la Renne s'est réuni Mairie Annexe de Saint-Martin-sur-la-Renne sous la présidence de Laurent NAULOT, suivant convocation transmise le jeudi 25 juin 2026 par voie dématérialisée.

En présence de : FONTAINE Fanny, JERONIMO Raphaël, KWASIAK Frédéric, NAULOT Laurent, ROUILLARD Céline, SAINTOMER Laëtitia, VINHAS Xavier

Excusé ayant donné procuration : JOBARD Sophie à VINHAS Xavier, LECLERE Romuald à NAULOT Laurent

Excusé sans procuration : DROUOT Emmanuel

Absents : DE LA FOURNIÈRE Mathilde

Secrétaire de séance : SAINTOMER Laëtitia

2026-016 - VENTE DES PARCELLES À LAVILLENEUVE AU ROI

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de revendre les parcelles ci-dessous à la commune de Lavilleneuve au Roi pour l'euro symbolique.

- AI 115 d'une superficie de 464 m² usage de parking de la salle des fêtes
- AI 229 d'une superficie de 50 m² sur laquelle est implanté un garage communal
- AI 239 d'une superficie de 16 m² sur laquelle est implanté un transformateur EDF
- AI 241 d'une superficie de 5 m² à l'angle du chemin rural dit du château d'eau et la R.D 101

Lors de la défusion de la commune de Lavilleneuve au Roi avec Autreville sur la Renne, ces parcelles n'ont jamais été restitué.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents,

- APPROUVE la vente des parcelles AI 115, AI 229, AI 239 et AI 241 à l'euro symbolique (non versé)



- PRÉCISE que les frais d'actes inhérents à cette vente seront à la charge de la commune de Lavilleneuve au Roi
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les actes et pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération

Pour : 9

Contre : 0

Abstention : 0

Fait et délibéré le 1 juillet 2026

Le président de séance,
Laurent NAULOT

Le secrétaire de séance,
Laëtitia SAINTOMER